

ANNEXE I
(*article 1*)

ÉTAT DÉTAILLÉ DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER CAP-ROUGE – PHASE I

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à débiter la mise en œuvre des différentes activités inscrites au plan d'actions du plan de quartier Cap-Rouge pour les années 2009 et 2010 et dont la source de financement a été spécifiquement liée aux actions dudit plan de quartier.

Les actions du plan de quartier Cap-Rouge sont en substance, les suivantes :

1° procéder à la mise en œuvre des recommandations contenues au rapport de mise en valeur du Vieux Cap-Rouge;

2° installer des jeux intergénérationnels à la plage Jacques-Cartier;

3° installer un panneau électrique pour la scène du parc Jean-Déry;

4° bonifier l'aménagement de sites ciblés par l'ajout de plantations;

5° réaliser des travaux en collaboration avec le Canadien National pour la mise en valeur du viaduc de Cap-Rouge;

6° installer du mobilier urbain;

7° actualiser les équipements culturels et de loisir : parc Les Sources et parc l'Arbrisseau;

8° signaler les sentiers pédestres et de ski de fond;

9° poursuivre des activités de sensibilisation au partage de la chaussée.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût de la première phase de mise en œuvre des actions décrites à l'article 1 s'élève à 200 000 \$.

TOTAL 200 000 \$

Annexe préparée le 19 juin 2009 par :

Jacques Dompierre
Directeur de la Division de l'urbanisme
Service de l'aménagement du territoire